



Équipe aérienne canadienne
Lignes directrices d'attribution des places pour la Coupe du monde FIS (CM)
de la saison 2021 – 22
12 septembre 2021

< En cas d'incohérence ou de divergence entre les versions anglaise et française de ces directives, la version anglaise prévaudra >

introduction

Freestyle Canada doit allouer des places de quota en CM aux membres de notre équipe nationale de sauts. Les classements des résultats des épreuves aériennes au cours de la période d'admissibilité (du 1er juillet 2020 au 16 janvier 2022 inclusivement) comptent pour le classement olympique interne du ski acrobatique (incluant les disciplines de Freestyle Canada et le ski cross). Sachant qu'une ou plusieurs compétitions aériennes pourraient être annulées, il est important que nos athlètes les mieux classés commencent plus tôt que plus tard.

Autorité

Au cours des années précédentes, le document décrivant comment les places en CM étaient attribuées était le document *Sélection de l'équipe aérienne nationale et Critères d'attribution des places pour la Coupe du monde FIS*. Pour la saison 2021/22, Freestyle Canada a reconnu que les sélections des équipes nationales sont indépendantes des allocations de places : nous avons séparé ces cadres décisionnels en deux documents distincts. Ce document décrit comment les places en CM seront attribuées pour la saison 2021/22 ; un document sur les critères de sélection de l'équipe nationale aérienne 2022/23 sera affiché d'ici le 1er novembre 2021. La structure du comité de sélection et le processus décisionnel sont décrits dans le document de sélection de l'équipe nationale aérienne.

Philosophie

À nous le podium examine les plans de Freestyle Canada et les résultats de nos athlètes avant de faire une recommandation de financement à Sport Canada. La recommandation d'ANP est basée sur les résultats des médailles de nos athlètes lors des derniers Jeux Olympiques d'hiver et sur la preuve que nos athlètes tendent vers des médailles lors des Jeux suivants. Bien que le comité de sélection de Freestyle Canada aimerait offrir une opportunité à tous nos skieurs, la réalité est que les places de quota sont limitées et nous devons donner la priorité aux athlètes qui ont la plus forte preuve de potentiel de médailles en 2022.

Les épreuves du CM de décembre/janvier sont importantes parce que les résultats compteront pour le classement olympique et la nomination à l'équipe canadienne. Freestyle Canada :



- Utilisez un « calcul HPP sur 12 mois glissants » pour classer les skieurs de chaque sexe du programme de haute performance.
- S'efforcer d'équilibrer les opportunités pour améliorer le classement,
- Donner la priorité aux athlètes qui se sont qualifiés pour l'ensemble de l'équipe nationale (1 homme, 1 femme),
- Fournir un processus de sélection transparent pour les athlètes éligibles pour sauter dans les événements,
- Les skieurs admissibles sont ceux qui font partie de l'équipe du PHP ou de l'équipe aérienne du Québec,

Athlètes présélectionnés

Les athlètes suivants auront la possibilité de participer à tous les CM de décembre et janvier :

1. Équipe A/B

Athlète
Marion Thénault
Lewis Irving

2. Place personnelle (de NorAm)

Place de quota personnel obtenue en tant que champion NorAm 2020-21. En raison du manque de clarté sur la façon dont la FIS calculerait le vainqueur du GP NorAm de 2020-21, ils ont accepté d'autoriser le skieur masculin 2019-2020 à skier également dans les événements FIS de décembre 2021.

Athlète
Miha Fontaine



Places de quota de CM disponibles pour Équipe Canada

Places disponibles au Canada de la FIS pour les épreuves de CM	dix	<i>Max 6 par sexe (hors spot personnel)</i>
Spot personnel pour les événements WC de décembre	• 1 - obtenu du NorAm 2019-2020	<i>Miha Fontaine (au dessus de l'équipe max et max/genre)</i>
Emplacements d'hôtes supplémentaires pour les événements de CM canadiens	+2 places pour les hommes +2 places pour les femmes	<i>Taille maximale de l'équipe étendue à 16 plus place personnelle</i>

Horaire provisoire du Coupe du monde FIS – jusqu'au 16 janvier 2022

Hôte	Date prévue
WC Ruka	3 déc. 2021
Chine WC	11/12 déc. 2021
Vacances de Noël	
Le Relais WC	5 janvier 2022
Deer Valley WC	12 janvier 2022

*Sous réserve de modifications, annulations ou ajouts

Étapes de sélection

Veillez noter : Le comité de sélection fonde sa décision sur les résultats de la compétition. Cependant, un athlète peut être retenu si cela est dans le meilleur intérêt de son stade de développement. Le comité n'est pas tenu de remplir toutes les places disponibles pour les WC.

Étape 1 – Sélection pour le(s) événement(s) CM de décembre

Les athlètes aériens seront classés par sexe dans les événements éligibles du 1er décembre 2020 au 30 avril 2021. Le comité de sélection annoncera sa décision au plus tard le 1er octobre 2021.

Étape 2 – Sélection pour les épreuves de CM nord-américaines

Les athlètes aériens seront classés par sexe dans les événements éligibles du 1er janvier 2021 au 20 décembre 2021 (pour inclure les événements CM et CE de décembre).



Étape 3 – Sélection pour les épreuves du CM de Post Deer Valley

La participation de l'équipe canadienne aux événements du CM après Deer Valley sera assujettie aux fonds disponibles et aux priorités du programme à ce moment-là. Le comité de sélection utilisera le classement actuel du PHP basé sur les douze derniers mois pour sélectionner les skieurs.

Étape 4 – Sélection pour les Championnats du monde juniors de ski FIS 2022

Les voltigeurs admissibles selon l'âge seront classés par sexe lors des événements du 6 mars 2021 au 6 mars 2022 (pour inclure les événements NorAm 2021-2022).